

REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but - Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**Cellule de Suivi du Programme
de Lutte contre la Pauvreté**

**RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MATRICE DE
COMPTABILITE SOCIALE ET DU SYSTEME AUTOMATISE
DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES**

A - **ETAT D'AVANCEMENT DU SYSTEME AUTOMATISE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES**

En amont de ce rapport, la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF) a procédé à des tests au niveau de l'application pour vérifier quelques unes de ses fonctionnalités :

- Etat des connexions
- Consultation, traitement et exploitation des données
- Performance de l'application

Cette étape devait précéder les différentes actions nécessaires à sa mise en service, à savoir :

- l'acquisition de matériel informatique pour les points focaux
- la mise à jour de la base de données
- le déploiement propre de l'application au niveau des ministères tests

La première action qui porte sur l'acquisition du matériel informatique est effective, et ledit matériel va prochainement être livré aux points focaux.

Pour ce qui est de la mise à jour de la base de données, la CSPLP/MEF à procédé à une réorientation au niveau des critères de choix des projets qui devront être visibles à travers le système.

En effet, les projets choisis seront ceux du PTIP relatifs au BCI 2006

C'est dans ce cadre que la Cellule a commis un Cabinet qui aura pour mission, la mise à jour de la base selon les critères énumérés en détail dans les termes de référence.

Ce travail terminé, la prochaine étape sera le déploiement effectif et la mise en service de l'application au niveau des ministères tests.

B- ETAT D'AVANCEMENT DE LA MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE

Dans le cadre de l'élaboration de la Matrice de Comptabilité sociale, la CSPLP/MEF a défini un certain nombre d'activités et tâches à mettre en œuvre pour l'atteindre des objectifs qu'elle s'est fixée à travers cet exercice.

Après l'atelier de Tivaoune, il s'agissait d'organiser deux ateliers à Saint-Louis et à Tambacounda afin de capitaliser les acquis et lancer la mise en œuvre du projet proprement dit. A cet effet, les tâches suivantes en constituaient les principales composantes en vue d'atteindre les objectifs attendus :

- Finalisation et test du Questionnaire de dénombrement des activités
- Présentation de la méthodologie de dénombrement des activités, et des différentes rubriques du Questionnaire des unités de production
- finalisation du recrutement des enquêteurs
- Tirage des DR
- élaboration des Comptes d'exploitation
- Présentation de la méthodologie de dénombrement des activités

N. B. : *Le compte rendu de l'atelier de ST LOUIS est joint en annexe*

C -

AUTRES ACTIVITES

- Les consultants ont travaillé à la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) seconde génération. Cette activité constitue l'activité phare de la CSPLP/MEF durant le 2^{ème} semestre de l'année 2005.

- Elaboration d'une base de données sur le suivi des indicateurs

Une activité d'automatisation de la mise à jour et consultation des indicateurs est entreprise. L'équipe de base travaille sur un modèle test dont la première version sera disponible en début janvier 2006.

- Coordination technique de la collecte des données pour le système d'information de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS).

Dans le cadre du développement du système d'information de l'AFDS, la CSPLP/MEF a entrepris un certain nombre d'activités afin d'assurer pleinement ses fonctions. Il s'agit de :

- Production d'indicateurs

- participation aux travaux de restitution

Des experts de l'équipe ont été responsabilisés pour prendre en charge les travaux.

D -

PERSPECTIVES

En terme de perspectives, la Cellule s'attellera à la mise en œuvre du reste des activités définies dans le processus global des MCS.

Il s'agira, entre autres :

- d'organiser l'atelier de Tambacounda
- de mener les activités de dénombrement sur le terrain :
Production des premières versions des MCS
- d'organiser l'atelier de validation
- d'organiser l'atelier de partage.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but - Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**Cellule de Suivi du Programme
de Lutte contre la Pauvreté**

**Compte Rendu de l'Atelier relatif à l'élaboration de la Matrice
De Comptabilité Sociale**

Saint-Louis du 14 au 16 décembre 2005

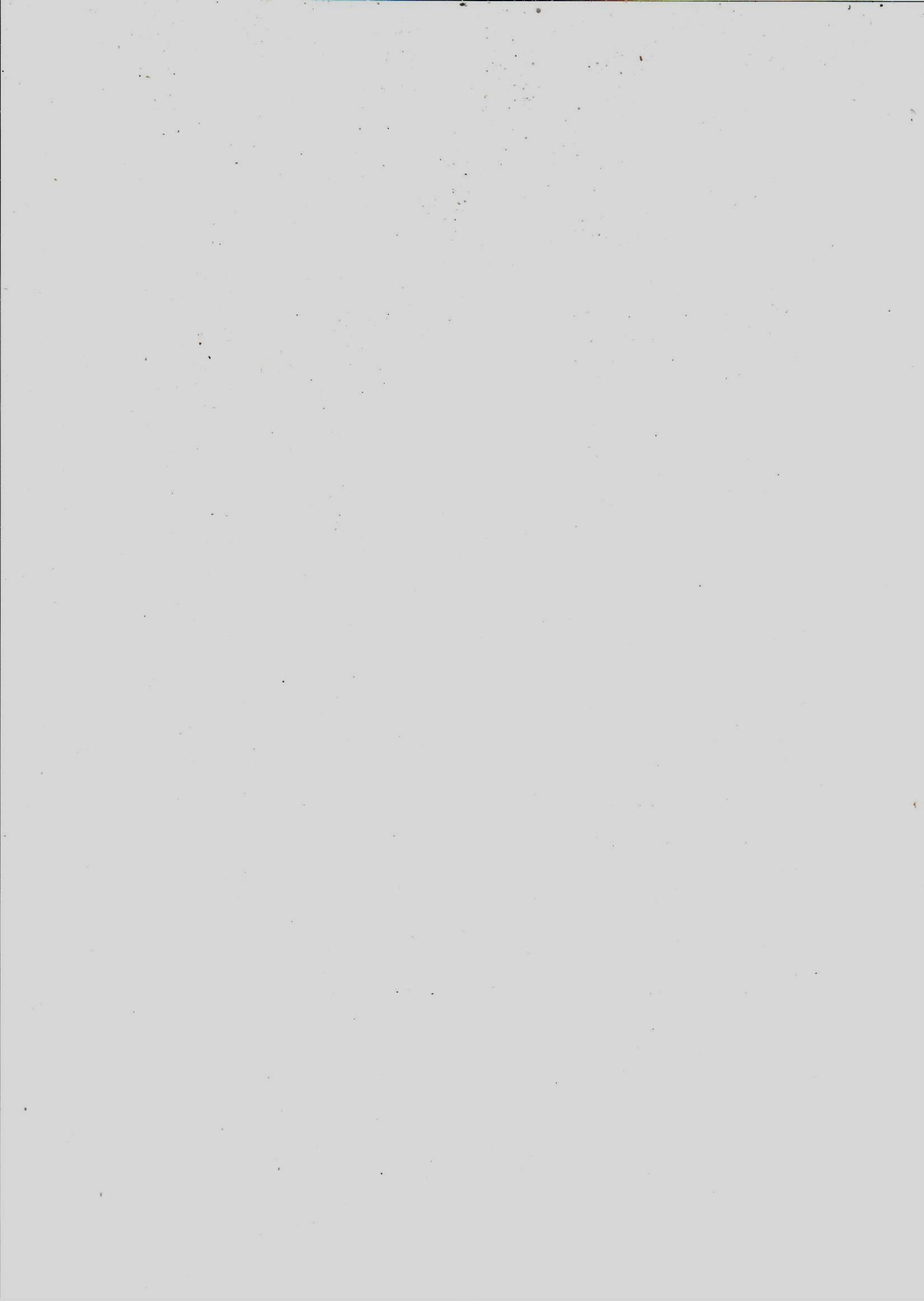
Consultants :

Mamadou DIA

Moustapha SYLLA

Aïchatou SAR

Décembre 2005



La Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté a tenu un atelier à Saint-Louis (Centre CIFA) dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP du 14 au 16 décembre 2005. L'objectif principal est de renforcer la capacité des services régionaux de statistiques qui doivent coordonner les activités d'élaboration des MCS en les dotant tant sur le plan théorique que pratique des outils leur permettant de mieux cerner les contours de la question. De manière spécifique, l'atelier devrait permettre d'identifier de concert avec les personnes ressources sur le terrain les besoins d'information et les méthodes pratiques à utiliser pour résorber le gap d'informations.

Sous la présidence effective de Monsieur Mayacine CAMARA, qui a procédé à l'ouverture des travaux, les activités de cet atelier se sont poursuivies à travers les quatre points : (i) Révision du DSRP et Indicateurs de pauvreté (ii) **Rappel de la Matrice de comptabilité sociale**, (iii) **Technique d'élaboration des Comptes d'exploitation des secteurs et méthodologie de dénombrement des activités**, (iv) **Etat des lieux des Bases de données**, (v) et enfin, test du questionnaire de dénombrement des activités à Saint-Louis.

I. Rappel de la Matrice de comptabilité sociale

Comme cet atelier est la suite logique de celui qui a été tenu à Tivouane en juin 2004, il a été rappelé de façon brève l'importance des matrices de comptabilité sociale au Sénégal, engagé dans la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD. La présentation a surtout insisté sur l'utilité de la MCS et les avantages substantiels liés à sa mise en œuvre dans les régions.

La MCS est une matrice carrée qui retrace les différents flux entre agents économiques et secteurs d'activités. Ce qui permet d'apporter des éléments de réponse à certaines questions de développement, notamment les questions de pauvreté et de planification régionale. Elle est un outil performant de mise en œuvre efficace de la lutte contre la pauvreté.

La matrice de comptabilité sociale, constitue un système comptable qui permet d'élargir la structure des comptes nationaux en intégrant dans un cadre unique les flux de production par secteurs d'activités, les rémunérations des facteurs, et les comptes de revenus et de dépenses des différents agents économiques. Elle se présente sous la forme d'un tableau carré entrées-sorties où pour une année donnée, sont enregistrés des flux comptables de recettes (en ligne) et de dépenses (en colonne).

L'idée d'une MCS fut développée pour la première fois au cours des années 60 dans le cadre de « program for growth » de l'université de Cambridge. C'est dans cette optique qu'un groupe de travail dirigé par R. Stone compila une MCS pour la Grande-Bretagne, laquelle fut utilisée comme le support de données pour élaborer et résoudre les premières versions du « Cambridge growth model ». Cependant, les premières MCS opérationnelles furent réalisées par G. Pyatt dans les années 70 au sein des missions du bureau international du travail (BIT). Car elles ont joué le rôle

d'outil de programmation économique pour certains pays tels le Sri-Lanka, l'Iran et la Colombie. Au cours des décennies suivantes, elles sont de plus en plus adoptées par de nombreux autres pays en développement à cause de leur flexibilité et de leur simplicité conceptuelle.

Cette MCS représente une première étape d'un travail de modélisation économique dont l'objectif consistera à analyser la problématique de croissance économique et d'intégration régionale.

II. Comptes d'exploitation et méthodologie de dénombrement des activités

La méthodologie de dénombrement des activités a été présentée pour montrer l'importance de cette phase de dénombrement des activités dans les régions pilotes afin d'établir les comptes des unités de production. A cet effet, des District de Recensement ont été tirés afin de faire une extrapolation à partir du plan de sondage.

De même, les participants ont suivi avec intérêts la présentation des comptes d'exploitation des unités de production artisanales dans certaines régions du Sénégal.

Une présentation des comptes de la filière arachidière a été détaillée pour les participants, ainsi que les nomenclatures des activités d'Afristat (NOPMA et NAEMA) adaptées au Sénégal. Celle-ci pourrait servir d'exemple, pour explorer les secteurs et filières spécifiques à certaines régions du Sénégal.

III. Etat des lieux des Bases de données

Quelques bases de données ont été présentées afin de prendre des dispositions sur la production des comptes pilotes du Sénégal à partir de celles existantes. Certaines d'entre elles seront centralisées pour poursuivre les premiers travaux des MCS. La présentation a rappelé avec insistance, l'existence de sources importantes de données, susceptibles d'appuyer les travaux d'élaboration de l'outil. Les participants ont insisté sur la nécessité de mettre à leur disposition les informations nécessaires pour garantir une meilleure mise en œuvre des MCS.

Egalement, une attention particulière a été accordée aux données existantes dans les structures de recherches telles que l'Université de Dakar et l'Ecole Nationale d'économie Appliquée, qui pourrait être mobilisées dans le cadre de ce projet afin de réduire les coûts de collecte.

IV. Test du questionnaire de dénombrement des activités à Saint-Louis

Après avoir présenté la méthodologie de dénombrement des activités, et les différentes rubriques du questionnaire de dénombrement des unités de production par monsieur Alaya OUARME, les participants ont suivi la présentation du questionnaire et discuter de sa faisabilité. Une équipe s'est rendue sur le terrain pour tester le questionnaire et rapporter les difficultés éventuelles. Ce qui a permis d'apporter des corrections sur le questionnaire type de dénombrement des activités.

V. CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

Pour clôturer les travaux, une synthèse a été faite par les co-présidents de l'atelier, Monsieur Mayacine CAMARA, expert à la CSPLP/MEF et Monsieur Mamadou NDAO, inspecteur des services à la DPS, pour rappeler les grandes lignes de l'atelier et des activités des MCS qui attendent tous les acteurs en ce qui les concernent. Pour y arriver, un certain nombre de recommandations a été fait.

1. Elaborer une note technique sur les MCS
2. Elaborer un guide de remplissage du questionnaire.
3. Réviser la méthodologie de tirage des DR qui est plus coller aux ménages qu'aux activités, afin d'y ajouter les marchés qui présentent des spécificités incontestables.
4. Prendre des dispositions en ce qui concerne la sensibilisation au moment de la collecte des données.
5. Renforcer les capacités des services régionaux de statistiques, notamment en termes de renforcement des équipes, de formation sur des modules de formation statistiques, de traitement de données et de politiques de lutte contre la pauvreté,
6. Etablir une connexion internet des Services régionaux de l'ANSD, via la Direction du Traitement Automatique de l'Information.

ANNEXES

A- TERMES DE REFERENCES DE L'ATELIER

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER EN VUE DU RENFORCEMENT DE CAPACITES DES POINTS FOCaux DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DES MATRICES DE COMPTABILITE SOCIALE REGIONALES

Introduction

Les récents diagnostics sur l'état de la pauvreté au Sénégal ont révélé que celle-ci prend des proportions dramatiques. Pour lutter efficacement contre ce fléau, un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été élaboré et adopté par les partenaires du Sénégal. Dans cette Stratégie de Réduction de la Pauvreté, l'amélioration des revenus des populations pauvres ou vulnérables est retenue comme objectif intermédiaire. Sa mise en œuvre est étroitement liée notamment, à la nature des problèmes économiques auxquels l'économie est confrontée, aux types de politiques appliquées mais aussi aux différents chocs provenant de l'environnement international. Par ailleurs, compte tenu des spécificités régionales, les réactions peuvent être différenciées d'une région à l'autre. Il est donc crucial d'élaborer un instrument de politique économique pour mieux cerner les canaux par lesquels ces politiques affectent les différentes catégories des populations et les différentes localités.

Dans l'état actuel de la recherche appliquée en macroéconomie, les Matrices de Comptabilité Sociale et Modèles d'Equilibre Général Calculable MEGC (technique d'évaluation quantitative macroéconomique) constituent les meilleurs instruments d'analyse. Ils permettent en effet d'analyser les impacts des politiques et des chocs extérieurs sur la distribution des revenus, l'emploi et la pauvreté surtout dans les pays à revenus faibles, très endettés. Ces outils découlent des analyses et des recherches en économie appliquée effectuées par les académiciens et des groupes d'économistes sur les deux décennies passées en macroéconomie et aussi de l'expérience des programmes d'ajustement structurel dans les pays en voie de développement.

Pour une bonne description des canaux de transmission, ces MECG ont pour noyau une Matrice de Comptabilité Sociale. Cette matrice, recherchée pour ses propriétés de cadre comptable à la fois macro, méso et microéconomique consistant, fournit une cartographie aussi complète que possible de la circulation des flux économiques à l'intérieur d'une économie nationale ou régionale.

1. Justification de l'atelier

Cet atelier s'inscrit dans le programme d'élaboration des MCS régionales qui doit être exécuté par la CSPLPMEF et la DPS. Cette activité technique qui nécessite des échanges pour une bonne compréhension harmonisée des méthodes, doit être appuyé à travers un atelier technique de ce genre. Il regroupera les utilisateurs directs et les réalisateurs pour arriver à un outil consensuel et cohérent pour les analyses séparées.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif principal est de renforcer la capacité des points focaux qui doivent coordonner les activités d'élaboration des MCS en les dotant tant sur le plan théorique que pratique des outils leur permettant de mieux cerner les contours de la question.

De manière spécifique, l'atelier permettra d'identifier de concert avec les personnes ressources sur le terrain les besoins d'information et les méthodes pratiques à utiliser pour les satisfaire. A cet effet les discussions porteront sur la présentation théorique des indicateurs, les méthodes et traitements d'enquêtes par sondage, et finalement les types d'analyse statistiques possibles avec des enquêtes.

3. Démarche

Afin d'atteindre les objectifs ciblés, le consultant procédera à :

- Une présentation théorique des indicateurs, qui fera le point sur les méthodes pragmatiques de sélection et de calcul d'indicateurs pertinents,
- Une présentation de la méthodologie des techniques de sondage et d'enquêtes.

- Présentation des méthodes de traitement et l'exploitation des données d'enquêtes avec les techniques récentes existantes,
- Une présentation théorique de la Matrice de Comptabilité Sociale,
- Méthodologie d'élaboration des comptes sectoriels

4. Résultats attendus

A terme les participants devront avoir :

- 1- Une Bonne compréhension des indicateurs
- 2- Une maîtrise des méthodes d'évaluation, de traitement et d'analyse des données
- 3- Une capacité à traiter des enquêtes et faire des monographies
- 4- Une aptitude à pouvoir utiliser un logiciel d'économétrie qualitative ou quantitative, ainsi que les techniques d'analyses factorielles.

5. Participants

Cette retraite atelier regroupera une vingtaine de personnes représentant :

- les services régionaux de la statistique
- les unités régionales de gestion de l'AFDS et du PCLCP/BAD
- Cinq membres de la Cellule
- Trois agents de la DPS au niveau national

Programme des activités de l'atelier

Dates	Activités	Intervenants
Mardi 14 décembre	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Généralités sur la mise en œuvre du DRSP, état d'avancement et révision ☞ Rappel sur les matrices de comptabilités sociales ☞ Débat 	Mayacine CAMARA, expert
<i>Matin</i>		
<i>Soir</i>	Comptes d'exploitation de la filière arachidière : Evaluation des ERE du secteur primaire	Mme DIA & M. SODIO, Direction de la Prévision et de la Statistique
Jeudi 15 décembre	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dénombrement des unités de production ☞ Présentation du questionnaire type 	Latif DRAMANI & Alaya OUARME
<i>Matin</i>		
<i>Soir</i>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Visite de terrain et test de questionnaire ☞ Observations des différents intervenants 	Pool de groupes testant le questionnaire
Vendredi 16 décembre	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Discussion sur les flux interrégionaux et spécificités régionales ☞ Les comptes d'exploitation sectoriels ☞ Synthèse des travaux et clôture de l'atelier 	Pool d'intervention : Participants
<i>Matin</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les matinées commencent à 8 heures 30 ☞ Pause café 10 heures - 10 heures 30 ☞ Le déjeuner est programmé de 12 heures 30 à 13 heures 30 ☞ La soirée commence à 14 heures 30 ☞ Pause café 16heures – 16 heures 30 ☞ Fin soirée 18 heures 		

C- COMPTES D'EXPLOITATION DE LA FILIERE ARACHIDIERE

Evaluation des ERE du secteur primaire

I – Traitement de l'agriculture

1.1 Les sources sur le secteur agricole

L'économie sénégalaise compte beaucoup sur la production agricole. Une grande part des recettes en devises provient du secteur agricole, les exportations des produits arachidières, du coton et des produits de pêche pesant lourdement sur la balance commerciale du pays.

Bien avant d'accéder à l'indépendance en 1960, le Sénégal disposait d'un système d'informations statistique sur la plupart des secteurs économiques. Des séries statistiques des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des forêts ont été régulièrement suivies même si c'est avec des méthodes plus ou moins fiables.

En effet, le constat est que l'intervention de plusieurs structures nationales à la collecte et à la production de statistiques agricoles se traduisait souvent par des doubles emplois et des incohérences dues au manque d'harmonisation des concepts et des définitions. Aujourd'hui, le Sénégal s'est engagé, avec l'appui de plusieurs partenaires au développement, dans une stratégie d'amélioration des statistiques agricoles. Elle a pour objectifs d'assurer l'intégration de l'ensemble des systèmes de production et de gestion des ressources.

Le système d'information statistique sénégalais comprend des services étatiques pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information afin de fournir aux décideurs des données qui permettent d'apprécier les différents signaux.

Ainsi, dans les organigrammes de chacun des services techniques, figurent des structures de production statistique spécialisées et à des degrés divers sur le terrain.

1.2 Principes d'évaluation des productions de l'agriculture

1.2.1 Imputation de la production agricole

La production de la plupart des produits agricoles, y compris ceux de l'agriculture industrielle, de la campagne (n-1)/n est imputée entièrement à l'année n-1, considérant que la récolte se déroule de septembre à novembre, même si les premiers approvisionnements massifs des marchés peuvent prendre un délai d'un mois. En toute rigueur, à la fin de l'année calendaire, la production de la campagne, non consommée, est stockée. Durant l'année n, c'est la production de l'année n-1 qui est en grande partie consommée et transformée.

Le stock de fin d'année peut être évalué de deux manières :

- en mois de consommation (deux mois) : la consommation par tête est susceptible de varier entre 8 et 12 kilos par mois ;

- en considérant qu'environ 80% de la production est stockée selon la précocité de la récolte. Entre ces deux modes d'évaluation des stocks (mois de consommation ou proportion de la production), la deuxième méthode plus simple a été retenue.

1.2.2 Paramètres de la production

Les paramètres de la production utilisés pour les comptes nationaux sont les taux de pertes de la production brute en production nette, les taux de semences et les taux d'autoconsommation.

Tableau récapitulatif

NOPEMAS	Produit	Source de la production	Taux de stock	Taux de semence	Taux d'autoconsommation	Coefficient de conversion
010010002	Maïs	DAPS	75 %	9 %	73 %	0.63
010010003	Riz pady	DAPS	100%	7 %	-	0,63
010010004	Mil-sorgho	DAPS	75 %	9 %	60 %	1.2
010010005	Fonio	DAPS	75 %	-	94 %	-
010010006	Autres céréales	DAPS	-	-	-	-
010020001	Manioc	DAPS	0 %	-	50 %	-
010020002	Patate douce	DAPS	0 %	-	50 %	-
010020003	Autres tubercules	DAPS	75 %	1,9 %	50 %	-
010030001	Légumes	Dir.Horticulture	0 %	-	21 %	-
010030002	Plantes et fleurs	Dir.Horticulture	0 %	-	0 %	-
010030003	Fruits	Dir.Horticulture	0 %	-	5 %	-
010030004	Epices	Dir.Horticulture	-	-	-	-
020010001	Arachide-coque	BDEF	92 %	16 %	-	-
020020000	Coton graine	DAPS Déduction des CI	-	-	-	0.42
020030001	Tomates	Dir.Horticulture	0 %	-	10 %	-
020030002	Canne à sucre	Par déduction (sucre)	-	-	-	0,1
020030003	Tabac	Par déduction (EBC)	-	-	5% de la CF	-
020030004	Noix de cajou	Par déduction (EBC)	-	-	-	-
080000001	Huile brute d'arachide	BDEF	-	-	-	-
080000002	Huile raffinée	BDEF	-	-	-	-
080000003	Tourteaux	BDEF	-	-	-	-
080000005	Pistaches	Par déduction (huile raffinée)	-	-	-	25/300
020010002	Fanes	DAPS	-	-	-	-

	d'arachide					
080000001	Huile brute artisanale	Par déduction (Arachide coque)	-	-	-	1,43 et 2,5
090010001	Riz décortiqué	Par déduction (riz pady)	-	-	-	-
090010003	Farine de mil-sorgho	Par déduction (mil-sorgho)	-	-	-	-
110000001	Sucre	BDEF	-	-	-	-
110000002	Mélasses	Par déduction (canne à sucre)	-	-	-	0.06
150010001	Fibre de coton	BDEF	-	-	-	-
150010002	Graines de coton	BDEF	-	-	-	-

NB :

- ❖ Les taux de pertes sont supposés nuls, car la mesure de la production des statistiques agricoles s'entend au sens de produit récolté sur le champ et converti en grains. Il faut noter que les semences entrent dans la production en comptabilité nationale et n'entrent pas dans le calcul des pertes.
- ❖ Dans la pratique, les taux de semence se calculent en faisant le rapport entre les semences et la production de la campagne agricole pour le produit correspondant.

Consommation Intermédiaire = production marchande transformée + Semences

Production marchande transformée =

Consommation finale totale * taux de transformation du produit * (1-taux d'auto consommation)

Semences = taux de semence * production

Consommation finale non marchande = consommation finale totale * taux d'autoconsommation

Consommation finale marchande = production marchande non transformée, non stockée, non exportée = Consommation finale totale * (1-taux d'auto consommation)

II – Traitement de l'élevage

L'élevage constitue un pilier important de l'économie sénégalaise. Il est caractérisé par un imposant cheptel ruminant et une aviculture très dynamique. Par ailleurs, de par ses dérivées (viande, lait, œuf, miel...), l'élevage contribue à la satisfaction des besoins alimentaires essentiels des populations et à l'amélioration des revenus des éleveurs.

Les priorités essentielles du sous-secteur se résument en quatre (4) axes :

- rendre les différentes filières plus performantes et productives par la valorisation accrue des productions, l'intensification et la modernisation des exploitations ;

- renforcer la capacité d'intervention des organisations de producteurs ;
- accroître le volume des appuis financiers de l'élevage ;
- rendre les services techniques de gestion et de contrôle plus opérationnels.

La principale source d'information est la Direction de l'élevage (DIREL) du Ministère de l'Élevage. D'autres sources comme le Centre national d'aviculture de Mbao, le Bureau du commerce extérieur (DPS) sont utilisées pour compléter les informations du sous-secteur.

Pour les équilibres ressources emplois des animaux sur pieds, la production est déterminée par les équations suivantes:

$$\text{Production} = \text{Effectifs fin d'année} - \text{Effectifs début d'année} + \text{Exploitation} \quad (1)$$

ou bien

$$\text{Production} = \text{Effectif de début d'année} * (\text{taux de croît} + \text{taux d'exploitation}) \quad (2)$$

où

$$\text{Exploitation} = \text{Abattage} + \text{Exportation} - \text{Importation} ;$$

$$\text{Taux de croît} = (\text{Effectif de fin de période} - \text{Effectif de début de période}) / \text{Effectif de début de période}$$

et

$$\text{Taux d'exploitation} = \text{exploitation} / \text{effectif de l'année précédent.}$$

Tableau récapitulatif

NOPEMAS	Produit	Source de la production	Taux d'exploitation	Taux d'autoconsommation	Coefficient de conversion
030010001	Bovins sur pied	Direction de l'élevage	13 %	3 %	-
030010002	Ovins sur pied	Direction de l'élevage	31 % (à partir de 1999)	10 %	-
030010003	Caprins sur pied	Direction de l'élevage	30 % (à partir de 1999)	11 %	-
030010004	Camelins sur pied	Direction de l'élevage	6,2 %	0 %	-
030010005	Porcins sur pied	Direction de l'élevage	80 % (à partir de 2000)	50 %	-
030010006	Equins sur pied	Direction de l'élevage	0,1 %	0 %	-
030010007	Asins sur pied	Direction de l'élevage	0,1 %	0 %	-
030010009	Lait brut de bovins	Par déduction	-	80 %	27 % des bovins pour 160 l /tête/an
030010009	Lait brut des ovins	Par déduction	-	80 %	50 % des ovins pour 12

					/tête/an
030010009	Lait brut des caprins	Par déduction	-	80 %	50 % des caprins pour 12 l /tête/an
030010010	Autres produits de l'élevage d'animaux	Direction de l'élevage	-	-	-
030020001	Volailles traditionnelles	Direction de l'élevage	100 % (à partir de 2000)	50 %	-
030020002	Volailles industrielles	Direction de l'élevage	100 %	0 %	-
030020003	Oeufs	Direction de l'élevage	-	-	50 % vol. trad. 10 % vol. ind.
070010001	Viande bovine	Par déduction	-	3 %	150 kg /tête (CI bovins)
070010001	Viande ovine	Par déduction	-	0 %	12 kg /tête (CI ovins)
070010001	Viande caprine	Par déduction	-	0 %	12 kg /tête (CI caprins)
070010001	Viande de chameau	Par déduction	-	50 %	200 kg /tête (CI camelins)
070010001	Viande de porc	Par déduction	-	50 %	50 kg /tête (CI porcins)
070010002	Peaux brutes bovins	Par déduction	-	0 %	85 % des CI (8,4 kg de peaux /tête)
070010002	Peaux brutes d'ovins	Par déduction	-	0 %	0,8 kg de peaux /tête (CI)
070010002	Peaux brutes de caprins	Par déduction	-	0 %	0,8 kg de peaux /tête (CI)

III – Traitement de la pêche

III .1 Pêche artisanale

Les informations sont contenues dans un document élaboré par la Direction des Pêches Maritimes (DPM) intitulé Résultats Généraux de la Pêche Maritime Sénégalaise. Pour le traitement de ces informations, une distinction est faite entre les différents produits provenant de la pêche artisanale. Le découpage retient quatre produits, à savoir : le poisson artisanal, les crustacés frais ou congelés, les mollusques et autres produits de la pêche artisanale frais ou congelés et le poisson séché, salé.

Tableau récapitulatif

NOPEMAS	Produit	Source de la Production	Détermination de la consommation	Prix base	Prix à la consommation
050010001	Poisson frais	DPM	Consommation locale + écart entre ressources globales et emplois globaux	Reconstitué	Marge de 40 %
050010002	Crustacés frais ou congelés	DPM	EBC	Valeur / Qté	Marge de 40 %
050010003	Mollusques et autres produits de la pêche artisanale frais ou congelés	DPM	EBC	Valeur / Qté	Marge de 40 %
070020004	Poisson séché, salé	DPM (part des débarquements transformés)	Solde de l'équilibre	Valeur / Qté	IHPC

Pour les poissons frais, on a les relations suivantes :

Transformation artisanale = Production marchande (en volume) × Taux de conversion en quantité

$$\text{consommation locale année } t = \frac{\text{consommation locale totale sur 5 années successives}}{\text{Mise à terre totale sur 5 années successives}} \times \text{Mise à terre année } t$$

$$\text{Consommation finale non marchande} = (\text{nombre de pêcheurs total} \times 2 \times 365) / 1000$$

NB : Les produits transformés qui sont souvent sous forme de séché, de salé - séché, de fumé ou d'autres formes de préparations artisanales, équivalent en moyenne au tiers du volume frais traité.

III.2 Pêche industrielle

Dans ce secteur, on distingue les 6 produits suivants : le poisson frais, les crustacés, les mollusques et autres produits de la pêche industrielle, le poisson congelé, les conserves de poisson, les farines et huiles de poisson. Le poste poisson frais est constitué des poissons provenant de la pêche chalutière, de la pêche sardinière et de la pêche thonière. Les crustacés, les mollusques et autres produits se retrouvent dans les débarquements de la pêche chalutière.

Les données en volume et en valeur obtenues pour ce secteur se limitent à la production marchande, c'est à dire les débarquements à laquelle s'ajoutent les exportations. Ces informations sont contenues dans le document de la DPM.

Tableau récapitulatif

NOPEMAS	Produit	Source de la production	Détermination de la consommation	Prix base	Prix à la consommation
050010001	Poisson frais	DPM	CI (par solde)	Valeur / Qté	IHPC
050010002	Crustacés frais ou congelés	DPM	-	Valeur / Qté	-
050010003	Mollusques et autres produits de la pêche artisanale frais ou congelés	DPM	-	Moyenne (val/qté, prix fob)	-
070020001	Poisson séché, salé	DPM (part des débarquements transformés)	Solde de l'équilibre	Valeur / Qté	IHPC
070020002	Poisson congelé	Solde de l'équilibre	-	Prix fob/1,1	-
070020003	Conserves de poisson	Solde de l'équilibre	-	Prix fob	-
070020003	Farines et huiles de poisson	Solde de l'équilibre	-	Prix fob	-

IV – Traitement des produits de la forêt

La production porte essentiellement sur le charbon de bois, le bois de chauffe, le bois en grume (bois de service et bois d'œuvre), le vin de palme, la noix de palme, le pain de singe, les gibiers et les autres produits et services forestiers. Les statistiques sur la production contrôlée sont fournies par la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS) et se répartissent en produits contingentés et produits en libre exploitation. Les produits contingentés sont les combustibles ligneux (charbon de bois, bois de chauffe), le bois d'œuvre (le caïlcédra, le fromager, le dimb, le venne, le linké, etc.), le bois de service, les poteaux, les perches et les fourches (cringing, bambous).

Les produits en libre exploitation sont essentiellement les produits de la cueillette (fruits et gousses, la gomme arabique, la gomme mbëpp et les autres gommes, les feuilles, les écorces, les racines et les autres produits divers). Les produits de la forêt dont on évalue la production sont : le bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'œuvre, le bois de service, les fruits et les gousse, l'huile et le vin de palme.

Tableau récapitulatif

NOPEMAS	Produit	Source de la Production	Détermination de la consommation	Prix de base	Prix à la consommation	Auto-consommation
040010002	Bois en grume	Bois d'œuvre (DEFCCS) + bois de service (val /Qté)	CI BTP, artisanat du bois (solde)	Indice générique	Prix de gros = prix de base	-
040010003	Bois de chauffe	DEFCCS (partie contrôlée) Partie non contrôlée (20% partie contrôlée)	CI (20% prod. marchande) CFM (solde)	PROGEDE	IHPC	80%(cons.totale)
040010004	Charbon de bois	DEFCCS	CI (5% prod. marchande) CFM (solde)	Prix cons. /1,4	IHPC	-
040020001	Gommes naturelles	DEFCCS	CI (solde)	Prix fob /1,4	-	-
040020002	Noix de palmiste	DEFCCS	CI (huileries artisanales) : Val / Prix	Prix cons. / 1,4	IHPC	-
040020003	Vin de palme	Somme des emplois	Val / Prix	Observé en 2000 et extrapolé	Prix base*1,4	
040020004	Pain de singe	Somme des emplois	Val / Prix	Prix cons. / 1,4	IHPC	-
080000004	Huile de palme	Evaluation à partir de la CFM	Enquête	Prix cons. / 1,4	IHPC	20 % (production marchande)

V- TRAITEMENT DES PRODUITS D'EXTRACTION

Au Sénégal, le sous – sol recèle des minerais de phosphate, d'or et de fer, des matériaux de construction, des lignites et des tourbes. Dans le secteur moderne, l'exploitation industrielle de ces ressources est dominée par le phosphate et le sel avec les sociétés suivantes :

- Les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) ;
- Les Salins du Sine Saloum (SSS).

Ces deux unités industrielles constituent la source principale des informations du secteur moderne traitées au bureau des entreprises de la Direction de la Prévision et de la Statistique.

Le sel principalement produit par les Salins du Sine Saloum est transformé en sel iodé, d'une part et en sel brut destiné à l'exportation, d'autre part.

Sur tous les produits miniers, le phosphate reste le plus important.

Tableau récapitulatif

NOPEMAS	Produit	Source de la Production	Détermination de la consommation	Prix de base	Prix à la consommation
060010000	Phosphate	Prod. Mar (somme des emplois)	CI (reconstituée)	BDP	Prix de gros (moyenne prix de base et prix fob).
060020001	Sel (secteur moderne)	BDEF	CI (solde)	Val / Qté	IHPC
060020001	Sel (secteur informel)	Enquête	EBC	Prix du secteur moderne	IHPC
060020002	Attapulгите	BDEF	-	BDEF	-
060020004	Sable	Direction des mines	CI = Production	Direction des mines	Prix de gros = prix de base
060020005	Pierres et autres produits des mines et carrières	Production = exportations (données douanières)	-	Prix de base = prix fob	
200010001	Acide phosphorique	Prod.mar (somme des emplois)	CI (reconstituée)	BDEF	Prix de gros = prix de base
200010002	Produits azotés et engrais	BDEF	CI (solde)	Prix fob * 0,8	-

SCHEMA DE LA FILIERE ARACHIDE ANNEE 2000

en milliers de tonnes	ARACHIDE COQUE	FANE D'ARACHIDE	HUILE BRUTE INDUSTRIELLE	TOURTEAUX	HUILE RAFFINEE D'ARACHIDE	HUILE BRUTE ARTISANALE	PATE D'ARACHIDE ET PISTACHES
production	958	958	126	144	82	22	11
* production marchande	722	958	126	144	82	22	11
* production non marchande	236	0	0	0	0	0	0
consommations intermédiaires	603	958	40	47	0	0	0
* semences	139	0	0	0	0	0	0
* huile brute industrielle	361	0	0	0	0	0	0
* huile artisanale	79	0	0	0	0	0	0
* pistache et pâte d'arachide	24	0	0	0	0	0	0
consommation finale	270	0	0	0	81	22	11
* consommation finale marchande	34	0	0	0	81	22	11
* consommation finale non marchande	236	0	0	0	0	0	0
variation de stock	81	0	-15	1	0	0	0
formation brute de capital fixe	0	0	0	0	0	0	0
exportation	4	0	101	96	1	0	0

- * prix de base pour valoriser la production, la consommation finale non marchande et les stocks
- * prix de gros pour valoriser les consommations intermédiaires
- * prix à la consommation pour valoriser la consommation finale marchande
- * prix fob pour valoriser les exportations
- * marges=(valeur des emplois)-(valeurs des ressources)

D- QUELQUES BASES DE DONNEES EXISTANTES

Enquêtes réalisées à la DPS

- ESAM I & II
- ESP
- MICS
- EDS I, II & III
- ENQUÊTE 1 2 3
- TRAVAIL DES ENFANTS
- PERCEPTION DE LA PAUVRETE
- RGPH
- SUIVI ET PERCEPTION DE LA PAUVRETE
- CIBLAGE
- EMUS
- ETC

La plupart de ces enquêtes sont entrain d'être migrées dans une base de données des enquêtes qui pourra être consultée sous peu via le Net.

- Les enquêtes ECOLOG de Kébémér, Saint Louis, Thies et Mbour
- Les enquêtes du CREA
- EDS IV
- 1. EDS93-93(2) (- Femme 1496 variables, - Ménage 1320 variables)
- 2. EDS97(2) (- Femme 2461 variables, - Ménage 1279 variables)
- 3. ESAMI(54)
- 4. ESAMII(19)
- 5. ENQUETE EMPLOI SOUS EMPLOI ET CHOMAGE A DAKAR (1991)
- 6. ENQUETE 123 (12) concernant la région de Dakar
- 7. EMPLOI(5) (Ménage 40 variables, Emploi 182 variables, Habitat 34 variables, Pauvreté 86 variables, Gouvernance 125 variables).
- 8. INFORMEL(5)
 1. Module A 66 variables
 2. Module B 42 variables
 3. Module C 116 variables
 4. Module F 13 variables

5. Module G 158 variables

CONSOMMATION(1)

1. Enquête sur la perception de la pauvreté (EPPS(1) 102 variables
2. Ciblage (services sociaux de base dans les villages)
3. Suivi et perception de la pauvreté (en cours)
4. Le travail des enfants (en cours)
 - Les enquêtes ECOLOG de Kébémér, Saint Louis, Thies et Mbour:
 - Le nombre de questionnaires administrés est variable selon la localité et a concerné :
 - a. Le ménage
 - b. L'informel
 - c. Le formel
 - d. La consommation
 - e. L'agricole
 - f. Les chantiers
 - g. Les commerçants
 - h. Les établissements

E- QUESTIONNAIRE DE DENOMBREMENT DES ACTIVITES

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Peuple

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CELLULE DSRP/MEF

Matrice de Comptabilité Sociale / REGIONALES

CONFIDENTIALITE

TOUTES LES INFORMATIONS QUI SERONT COLLECTEES DANS CETTE ENQUETE GARDERONT UN CARACTERE STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Date : / /

Nom de l'enquêteur

Nombre total de points (de la feuille)

Ville : Feuille N°

Quartier :

N° de DR :

Nom de l'établissement	Secteur d'activité		Type de local	Sexe du patron (M ou F)	Nombre d'employés		Type d'activité	Année de création	Montant d'investissement	Chiffres d'affaires (en milliers)	
	Libellé	Code			Code	H				F	Code

NB:
 1) Pour l'activité de commerce, il faut préciser s'il s'agit du commerce général ou du commerce spécialisé, du commerce de gros, demi-gros ou de détail. Pour le commerce spécialisé, précisez aussi la nature du produit.
 Exemple : « Commerce de gros de bananes » ; Pour le transport, il faut être précis également en distinguant le transport de personnes de celui des marchandises et en citant le produit transporté.
 Exemple : « Transport de sable, de produits divers, de personnes ».
 Le patron et les associés sont comptés parmi les employés.
 2) Codes :
 * Type de local : il s'agit du local abritant l'établissement. S'il y a plusieurs bâtiments composant l'établissement, prendre le type de local du principal compartiment :
 1 = Local fermé dont les principaux murs sont en dur ;
 2 = Semi-dur (Local fermé en matériaux précaires : murs en briques en ciment) ;
 3 = Local fermé en matériaux précaires : murs en briques en ciment) ;
 4 = Local fermé en matériaux précaires : murs en briques en ciment) ;
 5 = Autre (Type Sans Local : étalage, tablier sous un arbre ou à l'air libre, etc.) ;
 * Sexe : 1 = Masculin 2 = Féminin
 * Type d'activité : 1 = formel 2 = informel
 * Périodicité : 1 = jour 2 = mois 3 = trimestre 4 = semestre 5 = année